



HABITAT

# LA VILLE ACCOMPAGNE VOS PROJETS DE RÉNOVATION

Lutter contre la vacance de logements, la précarité énergétique, l'habitat insalubre, la perte d'autonomie sont des objectifs clairement affichés par la municipalité. Dans ce cadre, elle accompagne les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs désireux d'effectuer des travaux de rénovation.

Publié le 26 mars 2024 ⌚ Lecture 48 sec

Roanne



Agglo



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



## Outils





Ma prime logement décent, Ma prime rénov,  
Ma prime adapt, proposés par l'État mais aussi  
Rénov ton logement, Rénov ta copro, Remise  
sur le marché d'un logement inoccupé,  
proposés par Roannais Agglomération...  
Aujourd'hui, il existe différents dispositifs pour  
obtenir des conseils et des aides financières.  
Mais il n'est pas toujours facile de se repérer !

## **UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**

En finançant durant cinq ans l'appui d'un  
conseiller SOLiHA (association Solidaire pour  
l'Habitat) dans le cadre d'une opération de  
l'amélioration de l'habitat, **la Ville de Roanne  
simplifie vos démarches de mobilisation des  
aides**. Son rôle ? Vous conseiller dans  
l'élaboration de votre projet de rénovation et  
vous accompagner sur les aspects  
administratifs, optimiser le recours aux aides

financières, suivre le déroulement du chantier.

## DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS UN PÉRIMÈTRE DÉFINI

Pour bénéficier de cet accompagnement, **vous devez résider dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)**, intérieur à la ville de Roanne. **Vous pouvez le retrouver ici.**

Les travaux éligibles (Les travaux ne doivent pas avoir commencé. Aucun démarchage téléphonique n'est effectué dans le cadre de cette opération) **doivent concerner la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique de votre logement, la rénovation de votre bien pour l'habiter ou le mettre en location, l'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie.**

### Contact

**[opah-roanne@solih-loire.fr](mailto:opah-roanne@solih-loire.fr)**

04 77 43 08 80

Permanence à Roanne, sur rendez-vous, tous les mardis de 10h à 12h.

Si vous êtes hors périmètre et souhaitez vous renseigner sur les aides possibles, vous pouvez vous adresser à la Maison Départementale de l'Habitat Loire au 04 77 78 39 94.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

